Fiche technique
25.09.2026

Kocide® 2000

Fongicide et bactéricide à base d'hydroxyde de cuivre pour les grandes cultures, l'arboriculture, la viticulture et les cultures maraîchères.

Description du produit en bref
Kocide 2000 est un fongicide de contact. Il agit préventivement contre un large spectre de champignons et de bactéries.

Matières actives
35 % Cuivre (sous forme de 53.8% d'hydroxide de cuivre (461 g/L))
Coformulants à déclarer : Pyrophosphate de tétrasodium

Formulation
Granulés à disperser dans l'eau (WG)

Numéro d'homologation
W-7010-1

Mode d'action
Le **Cuivre** appartient à la famille chimique des produits minéraux. Il est toxique pour les spores de champignons. Pour être efficace, il doit être appliqué préventivement, c'est-à-dire avant une infection. Au contact de l'eau, les ions de cuivre se dissolvent et tuent les spores de champignons, empêchant ainsi les infections. Les cristaux d'hydroxyde de cuivre ont la forme de petites aiguilles liées entre elles pour former un réseau stable de particules à la surface de la feuille. La taille de ces particules étant très petite, le pouvoir couvrant est très élevé. Il n'y a pas de résistance connue envers Kocide 2000. Ce produit peut être facilement mélangé à d'autres fongicides comme variante anti-résistance.

Utilisation Arboriculture
Cerisiers
Dosage : 0.25 à 0.4 % contre le chancre bactérien. Traiter à la chute des feuilles. Effet partie. En cas de forte attaque et sur variétés sensibles uniquement.

Fruits à pépins
Dosage : 0.125 à 0.25 % contre la tavelure au débourrement.

Dosage : 0.06 à 0.125 % avant fleur en mélange avec Soufralo. Les dosages se basent sur un volume d'arbres de 10'000 m3/ha et un volume d'eau de 1'600 l/ha. En production intégré ne pas dépasser 1.5 kg/ha de cuivre métal par année.

Pêcher / Nectarine
Dosage : 0.25 à 0.4 % contre la cloque, la maladie criblée des prunus. Application au débourrement.

Dans les fruits a noyau ne pas dépasser 4.0 kg/ha de cuivre métal par année.

Pruniers
Dosage : 0.25 à 0.4 % la maladie criblée des prunus, la maladie des pochettes du prunier. Application au débourrement.

Utilisation Cultures de baies
Espèces de Ribes
Dosage : 0.15 à 0.4 % sur groseilliers contre l'anthracnose. Le dosage se réfère au stade de la mise à fruits (50 à 90 % des fruits présents), volume de haie 7'500 m³/ha. Délai d'attente 3 semaines.

Fraises
Dosage : 0.15 à 0.4 % contre les taches pourpres. Traiter avant fleur et après récolte. Le dosage indiqué se réfère au stade pleine floraison et le début de la coloration rouge des fruits, 4 plants par m².

Framboises
Dosage : 0.25 à 0.6 % contre le dessèchement des rameaux (*Didymella sp.*). Effet partiel. Traiter juste avant floraison et après récolte. Pour les framboises d'été et les mûres, le dosage indiqué se réfère aux stades du début de la floraison et de la pleine floraison, volume de haie 10'000 m³/ha. Pour les framboises d'automne, le dosage indiqué se réfère aux stades des boutons floraux penchants et les premières fleurs ouvertes, volume de haie 7'500 m³/ha.

Mûres
Dosage : 0.25 à 0.6 % contre le dessèchement des rameaux (*Didymella sp.*). Effet partiel. Traiter juste avant floraison et après récolte. Pour les framboises d'été et les mûres, le dosage indiqué se réfère aux stades du début de la floraison et de la pleine floraison, volume de haie 10'000 m³/ha.

Utilisation Cultures maraîchères

Aubergines
Dosage : 0.45 – 0.7 % contre l'alternariose, le mildiou de la tomate et la septoriose de la tomate/aubergine. Efficacité partielle sur le chancre bactérien de la tomate et la moucheture bactérienne.

Dosage : 0.25 % en mélange avec des fongicides organiques. Application préventive, répéter tous les 7 jours si nécessaire. Délai d'attente : 3 jours.

Betteraves à salade
Dosage : 0.45 - 0.7% contre la cercosporiose et la ramulariose.

Dosage : 0.25 % en mélanges avec des fongicides organiques. Application préventive, répéter tous les 7 jours si nécessaire. Délai d'attente 3 : semaines.

Carottes
Dosage : 0.45 - 0.7 % contre l'alternariose.

Dosage : 0.25 % en mélanges avec des fongicides organiques. Application préventive, répéter tous les 7 jours si nécessaire. Délai d'attente : 3 semaines.

Céleri
Dosage : 0.45 - 0.7 % contre la septoriose.

Dosage : 0.25 % contre la septoriose en mélange avec des fongicides organiques. Application préventive, répéter tous les 7 jours si nécessaire. Délai d'attente : 3 semaines.

Choux (toutes les variétés)
Dosage : 0.2 % contre la maladie des nervures noires (effet partiel) uniquement pour la culture de jeunes plants. Application préventive, répéter tous les 7 jours si nécessaire. Délai d'attente : 3 semaines.

Concombres
Dosage : 0.2 % contre les taches anguleuses et le mildiou du concombre (effet partiel). Attention à la phytotoxicité. Délai d'attente : 3 semaines.

En cultures maraîchères ne pas dépasser 4 kg/ha de cuivre métallique par année.

Haricots
Dosage : 0.2 % avec un effet partiel contre la brûlure bactérienne du haricot et la graisse du haricot. Attention à la phytotoxicité. Délai d'attente : 3 semaines.

Scorsonères
Dosage : 0.45 % contre la rouille blanche (*Albugo*). Traiter dès le début de l'attaque et répéter le traitement tous les 7 jours si nécessaire. Maximum 2 traitements par année et par culture. Délai d'attente : 3 semaines.

Tomates
Dosage : 0.45 – 0.7 % contre l'alternariose, le mildiou de la tomate et la septoriose de la tomate/aubergine. Efficacité partielle sur le chancre bactérien de la tomate et la moucheture bactérienne.

Dosage : 0.25 % en mélange avec des fongicides organiques. Application préventive, répéter tous les 7 jours si nécessaire. Délai d'attente : 3 jours.

Utilisation Grandes cultures

Pommes de terre (plantons et consommation)
Dosage : 3 kg/ha contre le mildiou (*Phytophtora infestans*). Avec un maximum de 4 kg/ha de cuivre métal par année. Pulvérisations à 7-10 jours d'intervalle d'avec d'autres fongicides de contact. Délai d'attente : 3 semaines pour les pommes de terre de consommation et 2 semaines pour les pommes de terre primeurs.

Utilisation Viticulture

Vigne

Dosage : 0.125 % contre le mildiou. Effet partiel. Application jusqu'à fin août au plus tard.

Dosage : 0.4 % contre le mildiou. Dernière application jusqu'à fin août au plus tard. En cas de forte attaque seulement.

Dosage : 0.125 % contre le mildiou en mélange avec des produits contenant du Folpet (Amarel Folpet DF, Folpet 80 WDG). Efficacité partielle contre l'oïdium et la pourriture grise (*Botrytis cinerea*). Effet secondaire contre le rougeot parasitaire.

Application après floraison jusqu'à mi-août. Le dosage indiqué s'applique pour un volume de haie foliaire de 10'000 m³/ha. Convient également au traitement par voie aérienne. En production intégré, maximum 4.0 kg/ha et année de cuivre métal. Pour le certificat Vitiswiss maximum de 3.0 kg/ha et année de cuivre métal.

Restrictions

Lors des travaux successifs, porter des gants de protection et une tenue de protection jusqu'à 48 heures après l'application du produit. En cas d'utilisation dans une serre, celle-ci doit être aérée soigneusement avant d'y entrer à nouveau. Le cuivre ne se dégrade pas dans le sol, pour cela il doit être utilisé de façon limitée. Sur toutes les cultures, la quantité de cuivre métal est limitée à 4 kg/ha et par année. En arboriculture PI , la quantité de cuivre métal par année est limitée 1.5 kg/ha. En viticulture, la quantité de cuivre métal par année est limitée 3 kg/ha pour le certificat Vitiswiss, 4kg/ha pour la PI. Préparation de la bouillie : Porter des gants de protection + des lunettes de protection ou une visière. Application de la bouillie : Porter des gants de protection + une tenue de protection + un couvre-chef. Les équipements techniques utilisés lors de l'application (p. ex. cabine de tracteur fermée) peuvent remplacer les équipements personnels de protection s'ils offrent de manière avérée une protection semblable ou supérieure. Conformément aux instructions de l'OFAG, le dosage doit être adapté au volume de la haie foliaire /stade de la culture traitée/ volume des arbres.

Miscibilité

Kocide 2000 est miscible avec les fongicides Atollan, Cyflamid, Folpet 80 WG, Amarel Folpet DF, Vincare, Frupica SC, Quadris Max, Stamina S, Talendo et avec l'insecticide Gazelle SG et les produits Goëmar.

Production sous label et PI

Il faut tenir compte des lignes directrices PI (PER) et des indications des productions sous LABEL. PI (PER):

Conditions climatiques

L'efficacité n'est pas perturbée par les précipitations, si celles-ci tombent au plus tôt 4 heures après le traitement et sont inférieures à 50 millimètres. Dans le cas contraire, l'application est à répéter.

Important à savoir

Kocide 2000 est un fongicide de contact, il doit être réparti de manière régulière. Kocide 2000 peut être utilisé dans les jardins. En arboriculture, les applications de cuivre avant fleur peuvent provoquer des piqûres nécrotiques sur les jeunes feuilles, les pousses et les fruits. En présence d'un printemps sec, cela peut entraîner des roussissures sur fruits. Sur les cultures de concombres et de haricots, il y a un risque de phytotoxicité.

Indications de risques particuliers et conseils de prudence

Pour une utilisation conforme des produits, seules les indications du mode d'emploi sur/ou joint à l'emballage font foi.

Stockage

Stocker le produit à l'abri du gel, au frais et au sec. Bien refermer les emballages entamés. Tenir hors de portée des enfants. Tenir à l'écart des aliments et des fourrages.

Restes et emballages vides

Ne pas réutiliser les emballages vides et les remettre non nettoyés au service de ramassage des ordures. Déposer les résidus dans une déchetterie communale, un centre collecteur pour déchets spéciaux ou dans les points de vente de ces produits.

Indications pour l'acheteur

Nous garantissons que la composition du produit dans son emballage d'origine fermé, correspond aux indications mentionnées sur les étiquettes. Nous déclinons toute responsabilité pour des conséquences directes ou indirectes liées à un entreposage ou à une application non conforme aux

recommandations légales, à une mauvaise qualité d'application ou au non-respect des bonnes pratiques agronomiques. De nombreux facteurs, spécialement les particularités régionales, comme par exemple la structure du sol, les variétés et les conditions climatiques peuvent avoir une incidence négative sur l'efficacité souhaitée du produit, voire même aboutir à des dégâts sur les plantes cultivées traitées. Pour des préjudices de cet ordre, nous déclinons toute responsabilité.

Mention d'avertissement
DANGER

Phrases H
H302 Nocif en cas d'ingestion. **H318** Provoque des lésions oculaires graves. **H332** Nocif par inhalation. **H410** Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Phrases EUH
EUH401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

Phrases P
P102 À conserver hors de portée des enfants.
P261 Éviter de respirer les poussières / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols.
P264 Se laver les mains soigneusement après manipulation.
P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.
P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P304+P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
P301+P312 EN CAS D'INGESTION: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
P330 Rincer la bouche.
P501 Éliminer le contenu/récipient en prenant toutes précautions d'usage.
SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.



GHS05



GHS07



GHS09

En cas d'urgence, intoxications
Numéro d'urgence 24h Tox Info Suisse: 145 (depuis l'étranger: +41 44 251 51 51).

Emballage
10 02 07 Emballage simple à 5 kg
10 02 07 Carton à 4 x 5 kg

Contact
Stähler Suisse SA
Henzmannstrasse 17 A
4800 Zofingen
Tél: 062 746 80 00
info@staehler.ch
http://www.staehler.ch